

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dixième anniversaire de la loi « antidiscrimination » de 2007 :

### **Les francophones de Flandre dénoncent l'absence d'organe chargé de lutter contre les discriminations linguistiques**

**Bruxelles, De Haan, Dilbeek, Fourons, Leeuw-Saint-Pierre et Zaventem, le 10 mai 2017** – Le dixième anniversaire de la loi « antidiscrimination » est l'occasion pour la Coalition des associations francophones de Flandre (CAFF)<sup>(1)</sup> qui regroupe six associations représentatives des 310.000 francophones de Flandre, en ce compris la périphérie de Bruxelles et l'entité des Fourons, de rappeler que la Belgique ne dispose toujours pas d'une institution compétente pour traiter des discriminations linguistiques.

La langue fait pourtant partie des critères protégés par la loi « antidiscrimination » du 10 mai 2007. Il est en outre prévu dans la loi que « *le Roi désigne l'organe qui sera compétent pour les discriminations fondées sur la langue* » (article 29, §2). Ce n'est hélas toujours pas le cas, malgré la candidature d'UNIA (ex-Centre interfédéral pour l'égalité des chances) à ce poste.

Les discriminations subies par les francophones de Flandre sont fréquentes : accès aux logements sociaux, rapports avec l'administration, refus de subventions aux associations culturelles et sportives francophones, pressions sur les commerçants qui utilisent une autre langue que le néerlandais dans leurs relations commerciales, refus de nomination d'un bourgmestre ou d'une présidente de CPAS, etc...

Il est évident que les nationalistes flamands de la N-VA qui sont au pouvoir tant au niveau régional que fédéral ne veulent pas entendre parler de minorité francophone sur leur territoire comme en témoignent leurs attaques répétées contre UNIA ou le blocage à la traduction du rapport d'évaluation de la loi « antidiscrimination ». Il est fort probable que ce rapport, lorsqu'il sera traduit et rendu public, sera embarrassant pour les nationalistes flamands, puisqu'il devrait dénoncer, lui aussi, l'absence d'organe compétent chargé de lutter contre les discriminations basées sur la langue.

Les dénis de démocratie de la N-VA en matière de droits de l'homme ont des conséquences dommageables pour la Belgique sur le plan international. Ainsi, l'indice de démocratie<sup>(2)</sup> de notre pays, calculé par *The Economist* qui fait autorité en la matière, est en chute libre.

En une décennie, la Belgique est passée de la 20<sup>ème</sup> à la 35<sup>ème</sup> place sur les 167 pays examinés<sup>(3)</sup>. Depuis 2014, année de l'entrée de la N-VA au gouvernement, notre pays n'est plus repris dans le groupe des « pleines démocraties » (full democracies) mais dans celui des « démocraties imparfaites » (flawed democracies). Il est à la traîne des pays d'Europe occidentale. Qui plus est, le résultat de la Belgique, en ce qui concerne la « participation politique », est désastreux. Dans cette catégorie qui tient notamment compte de la participation des minorités dans le processus politique, la Belgique se retrouve au même niveau que la Russie et la Turquie avec une note de 5/10 !

Notons, pour conclure, que *The Economist* a attribué sans ambiguïté à la N-VA, le fait que la Belgique ait été reléguée dans le groupe des « démocraties imparfaites » : « *Cela résulte en grande partie de l'augmentation des tensions au niveau de la cohésion sociale dans le pays où la Nouvelle Alliance flamande, qui propose une dissolution de fait de l'Etat belge, a remporté ses deuxièmes élections nationales successives en 2014.* »<sup>(4)</sup>

(1) La Coalition des associations francophones de Flandre (CAFF) regroupe l'Action Fouronnaise, l'Association culturelle de Dilbeek (ACD), l'Association de Promotion des Droits Humains et des Minorités (ADHUM), l'Association francophone de Leeuw-Saint-Pierre, l'Association pour la Promotion de la Francophonie en Flandre (APFF) et Citoyens de Zaventem.

(2) L'indice de démocratie est basé sur 60 critères répartis dans cinq catégories : processus électoral et pluralisme, fonctionnement du gouvernement, participation politique, culture politique, libertés civiles.

(3) Democracy Index 2016, publié par *The Economist* en 2017, <https://www.eiu.com/democracy2016>.

(4) Democracy Index 2014, publié par *The Economist* en 2015, <https://www.eiu.com/democracy2014>.

**Contact presse :** Edgar FONCK, Spreeuwenlaan 12, B-8420 De Haan, Belgique,  
tél. : +32(0)59.23.77.01, portable : +32(0)479.35.50.54, courriel : [edgar.fonck@francophonie.be](mailto:edgar.fonck@francophonie.be)